

Orientation professionnelle :

Les conseiller-ère-s en orientation professionnelle vous informent sur le système de formation en Suisse et vous accompagnent dans le choix d'une voie de formation après l'école obligatoire.

[Orientation professionnelle, conseil de carrières | État de Fribourg](#) : site du service de l'orientation professionnelle du canton

www.orientation.ch : liste de l'ensemble des places d'apprentissage disponibles

www.info-orientationfr.ch : informations concernant l'ensemble du domaine de la formation et de carrière

[apres-la-scolarite-obligatoire.pdf \(fr.ch\)](#) : descriptif des possibilités après l'école obligatoire

Cycle d'orientation (secondaire 1) : 12^{ème} année

Les jeunes de 15-16 ans, déjà scolarisés dans un cycle d'orientation ont la possibilité de faire une 12^{ème} année. Cette 12^{ème} année permet au jeune de perfectionner ses compétences en français ou en allemand et d'approfondir ses connaissances et ses compétences dans les différentes disciplines scolaires. [Directives prolongation scolarité obligatoire 2e fr 20201124.pdf](#)

Cours ORS

ORS propose des cours intensifs de français et d'allemand destinés aux jeunes de 16-25 ans. Ces cours permettent au jeune d'acquérir une base de français ou d'allemand et de se préparer à l'entrée au cours d'intégration de l'EPAI.

Cours d'intégration de l'EPAI

Les cours d'intégration durent une année et permettent aux jeunes de continuer l'apprentissage du français ou de l'allemand et à se préparer à entrer dans le monde du travail ou dans une école du secondaire II. Les jeunes inscrits aux cours d'intégration devraient déjà avoir des notions de français ou d'allemand (min. A1). L'inscription au cours d'intégration se fait par ORS.

<https://www.fr.ch/formation-et-ecoles/formation-professionnelle/cours-dintegration>

« La Prépa »

C'est une mesure qui aide à trouver une formation professionnelle (généralement un préapprentissage d'intégration). Il y a 2 jours de cours par semaine (langue, informatique) et un coaching pour trouver des « missions » de 3 jours en entreprise. Elle commence dès février et son but est de trouver une formation pour la rentrée scolaire qui suit. Niveaux minimums de langue : A1 écrit, A2 oral. Inscription auprès des personnes qui s'occupent du préapprentissage d'intégration.

<https://www.fr.ch/formation-et-ecoles/formation-professionnelle/preapprentissage-dintegration>

Le préapprentissage d'intégration (PAI)

Il se déroule sur une année scolaire et prépare à une formation professionnelle (AFP, CFC). Il y a 1,5 jours de cours à l'EPAI (langues, branches professionnelles) et 3,5 jours en entreprise pour apprendre les bases d'un métier. Il faut signer un contrat avec une entreprise (domaines ciblés : restauration, vente, construction, logistique, alimentation, etc.). Niveaux minimums de langue : A1 écrit, A2 oral.

<https://www.fr.ch/formation-et-ecoles/formation-professionnelle/preapprentissage-dintegration>

Plateforme Jeunes

La PFJ est une plateforme qui s'adresse aux jeunes qui n'ont pas trouvé de solution de formation après l'école obligatoire. Elle a pour but de diriger les jeunes en fonction de leurs besoins et de leur situation, dans les différentes structures à disposition. <https://www.fr.ch/deef/pfj>

AFP : l'apprentissage en deux ans

L'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) est une forme d'apprentissage qui s'adresse en premier lieu aux personnes rencontrant des difficultés scolaires. La formation pratique s'effectue en entreprise. L'enseignement théorique se déroule en école professionnelle à raison d'une journée par semaine. Les élèves bénéficient d'un encadrement adapté.

[AFP : l'apprentissage en deux ans | État de Fribourg](#)

CFC : l'apprentissage en 3 ou 4 ans

Cette voie est bien connue, puisque la majorité des Suisses l'ont suivie en effectuant une formation professionnelle initiale (FPI) (apprentissage). Elle est orientée vers la pratique et forme des professionnels dans de nombreux domaines. Elle nécessite un contrat avec une entreprise. Après 3 ou 4 ans de formation, elle aboutit au certificat fédéral de capacité (CFC).

[CFC : l'apprentissage en 3 ou 4 ans | État de Fribourg](#)

Collège (secondaire 2)

La formation en école dure 4 ans et se termine par l'examen de maturité. Avec le certificat de maturité, il est possible d'accéder à toutes les universités et aux écoles polytechnique fédérale. Les jeunes qui fréquentent la 11H en classe pré-gymnasiale sont admis sur dossier déposé par la direction du cycle d'orientation. Les jeunes qui suivent le cours d'intégration sont admis après un examen d'admission (8 juillet). L'inscription se fait par l'intermédiaire du responsable des classes d'intégration. [directives-sur-l-admission-jeunes-de-la-classe-d-integration-epai-dans-les-ecoles-du-s2_0.pdf \(fr.ch\)](#) La première année scolaire peut être suivie avec le statut d'élève d'accueil. Des cours de langue de soutien sont organisés.

Ecole de culture général (secondaire 2)

La formation en école dure 3 ou 4 ans et se termine par un examen. Avec le certificat de maturité (4 ans), il est possible d'accéder à une haute école spécialisée (domaines professionnels de la santé, du travail social). Les jeunes qui fréquentent la 11H en classe pré-gymnasiale sont admis sur dossier d'admission déposé par la direction du cycle d'orientation. Les jeunes qui suivent le cours d'intégration sont admis après un examen d'admission (8 juillet). L'inscription se fait par l'intermédiaire du responsable des classes d'intégration. [directives-sur-l-admission-jeunes-de-la-classe-d-integration-epai-dans-les-ecoles-du-s2_0.pdf \(fr.ch\)](#) La première année scolaire peut être suivie avec le statut d'élève d'accueil. Des cours de langue de soutien sont organisés.

Université et Haute école

Les conditions d'admission dépendent de chaque haute école et université. La plupart demande un diplôme d'études secondaires supérieures et 2 années d'études universitaires reconnues par l'université concernée et attestation d'admission d'une université reconnue dans le pays d'origine du diplôme d'études secondaires supérieures.

Les étudiants qui remplissent ces conditions et qui ont déjà acquis 120 ECTS peuvent poser leur candidature directement auprès de la haute école universitaire souhaitée ou s'adressent à une haute école spécialisée.

Les étudiants titulaires d'un diplôme d'études secondaires supérieures ukrainien et ayant déjà acquis quelques ECTS dans une haute école ukrainienne peuvent postuler pour des études en tant qu'hôte en Suisse.

Les étudiants titulaires d'un diplôme d'études secondaires supérieures, mais qui n'ont pas encore étudié en Ukraine, ont deux possibilités :

- Ils cherchent à obtenir une place d'études en Ukraine et acquièrent quelques ECTS en études à distance. En s'immatriculant dans une haute école étrangère, ils peuvent postuler pour des études en tant qu'hôte dans une haute école en Suisse
- Ils obtiennent un certificat de maturité suisse. Les cantons peuvent intégrer les personnes concernées dans les structures correspondantes du degré secondaire II. Durée : au moins deux ans

Informations de l'université de Fribourg:

[Refugee | Studies | University of Fribourg \(unifr.ch\)](#)

[Solidarity with Ukraine | | University of Fribourg \(unifr.ch\)](#)

Informations de Swissuniversities :

[Réfugiés - swissuniversities](#), [Pays - swissuniversities](#)

<https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/ukraine> , [Pays - swissuniversities](#)

Les Hautes Ecoles Spécialisées du canton de Fribourg offrent les deux programmes d'admission suivants:

- Invest: [HES-SO - INVOST - Programme d'intégration aux études HES - Invest, réfugiés, hes-so](#)

- AlterEgauZ: [Perspectives AlterEgauZ - Programme 2022-23 - Inscription ouvertes | HETS Fribourg \(hets-fr.ch\)](#)